

# Passerelle

## partenaires

La lettre d'information des RSI Ile de France Ouest, Centre et Est

[www.rsi.fr](http://www.rsi.fr)

## Transformation du RSI

.....



**V**ous trouverez dans ce numéro des informations sur l'importante réforme qui touche le RSI à partir de l'année prochaine.

Cette transformation s'accompagne d'un déménagement de nos trois caisses d'Ile-de-France dans de nouveaux locaux à Saint Ouen.

La nouvelle Agence de Sécurité sociale pour les indépendants Ile-de-France reste l'interlocuteur privilégié de tous ses partenaires.

Bien à vous ■

Jean-François Daudet  
Directeur des RSI d'Ile-de-France

> **Transformation du RSI**  
[en page 2](#)

> **Déménagement dans de nouveaux locaux**  
[en page 3](#)

## Transformation du RSI

À compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018, le Régime Social des Indépendants (RSI) est supprimé et la protection sociale des travailleurs indépendants est confiée au régime général pour la prise en charge des risques maladie, vieillesse et invalidité-décès. Les modalités actuelles pour le calcul des cotisations et le versement des prestations sont maintenues.

Cette intégration, inédite par son ampleur, s'échelonne sur une période allant jusqu'à deux années afin de tenir compte des leçons du passé et de sécuriser avec pragmatisme les jalons successifs de mise en œuvre opérationnelle de la réforme.

De début 2018 à fin 2019 au plus tard, pendant la période transitoire, c'est le réseau des caisses déléguées (les ex-caisses RSI) qui continue à prendre en charge les missions du quotidien sous la responsabilité des caisses du régime général.

*Les administrateurs des caisses RSI poursuivent leur mission auprès des caisses déléguées en 2018.*

Cette nouvelle organisation se traduit par une appellation, la **Sécurité sociale pour les indépendants**, signalée par une nouvelle identité visuelle qui marque l'intégration des indépendants au régime général de Sécurité sociale et la spécificité qui est la leur au sein de ce régime. ■

SÉCURITÉ  
SOCIALE  
INDÉPENDANTS

Cette identité visuelle est associée au logo d'une des branches du régime général en fonction du risque couvert. Elle est associée aux trois identités des branches pour toute information générale ou transverse. ■



### Qui fait quoi à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2018 ?

En 2018, **l'Agence de Sécurité sociale pour les indépendants Ile-de-France** reste le point de contact des indépendants pour leurs prestations et cotisations.

- pour leurs prestations : retraite de base, retraite complémentaire, prestations invalidité, capital décès. Mais, s'agissant des prestations maladie-maternité et des indemnités journalières, les organismes conventionnés pour la gestion de l'assurance maladie restent encore les interlocuteurs des travailleurs indépendants.
- pour leurs cotisations : maladie-maternité, indemnités journalières, retraite de base, retraite complémentaire, invalidité-décès, allocations familiales, contribution à la formation professionnelle (CFP), contribution sociale généralisée (CSG) et la contribution au remboursement de la dette sociale (CRDS).

*Les règles de calcul des cotisations et de versement des remboursements (maladie) et prestations (retraite, invalidité...) restent inchangées. Les assurés n'ont aucune démarche à effectuer.*

*Une campagne d'information nationale est déployée début 2018 auprès des travailleurs indépendants. ■*

L'Agence de Sécurité sociale pour les indépendants Ile-de-France reste l'interlocuteur de ses partenaires habituels.

## Déménagement dans de nouveaux locaux

Les sites RSI de Levallois (rue Voltaire) et Paris (rue de Saussure) ferment définitivement le **22 décembre à midi**.

L'Agence Ile-de-France pour la Sécurité sociale des indépendants ouvre ses portes le **3 janvier 2018** :

➔ 1 rue Paulin Talabot à **Saint-Ouen**

L'Agence de Dammarie-lès-Lys (77) reste ouverte au public à l'adresse habituelle :

➔ 58 rue de la Fosse aux Anglais à Dammarie-lès-Lys

**POUR NOUS  
CONTACTER**



### ❶ Contact assurés

Vous trouverez en pièce jointe une fiche contact pour nos assurés

### ❷ Contact partenaires

**Jean-Louis Benoit**, responsable de la communication et des partenariats, est votre interlocuteur privilégié avec son adjointe Monique Guinel.

#### Adresse postale :

**1-3 rue Paulin Talabot**

**CS 10037**

**93582 Saint-Ouen Cedex**

**Courriel : [relations.exterieures.idf@secu-independants.fr](mailto:relations.exterieures.idf@secu-independants.fr)**

**☎ 01 85 58 96 39**

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous prochainement pour de nouvelles informations.

.....